



BULLETIN D'ENGAGEMENT VITESSE

Dans le cadre des 4 HEURES DU CMC

Du 11 et 12 mai 2019

au Circuit Carole (Tremblay 93)

Mini GP1 et GP2

Course de vitesse
Samedi

125 4T Ligue

Course de vitesse
Samedi et dimanche

Promotion vitesse

Course de vitesse
Samedi et dimanche

Sélectionner votre course ou vos courses.

Le Trophée Philippe Grosjean est incorporé aux courses Promotion Vitesse et réservé aux pilotes de 40 ans révolus au 10/05/2019 minuit !

PILOTE

MACHINE

NOM :

MARQUE :

PRENOM :

ANNEE:

ADRESSE :

MODELE :

.....

Cylindrée et nb de cylindre :

.....

TEL :

N° DE COURSE SOUHAITE

EMAIL :

TAILLE DE TEE-SHIRT :

DATE DE NAISSANCE :

LICENCE (type-n°) :

MOTO CLUB :

N° CASM / PERMIS DE CONDUIRE :

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE DISPONIBLE SUR www.carolemotoclub.fr

L'inscription comprend la participation à la course et 2 séances de qualification

Attention : La journée du vendredi est organisée comme un roulage standard avec réservation à la journée **N'OUBLIER PAS DE RESERVER !** La vente par coupon de 20€/séance ne se fera que si des places sont libres.

Attention : les entrainements du vendredi nécessitent également d'être licencié (annuel ou journée)

Les licences manifestation doivent être souscrites sur le site de la FFM : LJA1 (70€) ou LJA2 (110 €)

RAPPEL : Les inscriptions ne seront prises en compte que sous les conditions suivantes :

- Bulletin d'inscription correctement rempli (toutes les informations renseignées et lisibles)
- 2 chèques : 1 chèque d'inscription et 1 chèque de caution de 500 euros
- 2 enveloppes timbrées (tarif lettre) à l'adresse du pilote (retour confirmation et chèque de caution)

Les frais d'inscription comprennent la location des transpondeurs.

Les chèques de caution seront renvoyés par courrier dans le mois suivant la course.

Les inscriptions répondant à tous les critères énoncés seront validées par les membres du Bureau du Club en tenant compte de leur ordre chronologique d'arrivée au secrétariat (cachet de la poste faisant foi). Au-delà du nombre maximum, les inscriptions seront placées sur liste d'attente suivant les mêmes critères chronologiques.

Le Carole Moto Club se réserve cependant le droit de refuser toute demande d'inscription sans justification et sans recours possible.

Les désistements seront possibles jusqu'au 11 avril 2019. Postérieurement à cette date les frais d'inscription seront remboursés sous réserve que le plateau soit complet et qu'un pilote remplaçant ait été trouvé sur la liste d'attente.

La simple réception du dossier d'inscription complet vaut engagement cependant des confirmations d'inscription seront envoyées par courrier au plus tard 10 jours avant la course. En cas de liste d'attente les participants seront tenus informés de la progression de leur place dans la liste.

TARIFS	Membres du CMC	Autres clubs
Mini GP1 et GP2 et 125 4T Ligue	120,00 €	120,00 €
Promotion Vitesse	130,00 €	150,00 €

IMPORTANT !!! Préciser au dos de chaque chèque le NOM et N° de Téléphone du pilote engagé

L'inscription engage le pilote à respecter le règlement particulier de l'épreuve et les règles générales et techniques de la Commission Nationale de Vitesse (CNV) ainsi que les prescriptions du code sportif de la FFM.

Les participants reconnaissent céder à l'Organisation leur droit à l'image lors des 3 jours de compétition.

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels et leurs motos sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

Signature du pilote